

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Demande d'AEX Eli secteur Jalbot

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Compagnie COOREI

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Barros Braga Elizabeth

RCS / SIRET

R C S | 4 4 8 | 2 9 9 | 4 8 7

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6b), 10 et 47b)	La piste d'accès à l'AEX Coorei existe jusqu'à l'entrée du site Eli; Le cours d'eau sera dévié sur toute sa longueur car inférieur à 7m, sur la base de calculs hydrologiques validés par la DEAL dans la demande d'AEX. Toute la zone exploitée sera déforestée Maxi 4ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Exploitation sur cours d'eau, sur 1km2 d'AEX méthode alluvionnaire mécanisée avec lavage de minerai nécessitant un déboisement de toute la surface du placer exploitable très restreinte, mais menacée par exploitation illégale, et en continuité avec ancien chantier de la société.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de produire de l'or alluvionnaire pour le vendre aux comptoirs d'or sur Cayenne.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans un premier temps s'organiseront :

- La déforestation du bassin de décantation en limite amont, et du premier barranque.
- Réalisation du canal de dérivation en phase 1.
- L'aménagement du premier bassin.
- Implantation des machines et de la table gravimétrique (grille vibrante + sluice).

Déboisement

La déforestation se fera progressivement à la pelle et à la tronçonneuse. Les bois seront coupés et repoussés en andains (souches et branchages) sur les bords du flat, pour être ramenés au centre en fin d'exploitation.

Décapage

Le décapage du stérile sera fait à la pelle, qui disposera cette argile en digues pour la création des digues des bassins. Ce matériau est également précieux pour garder une bonne imperméabilité des bords de bassins et une hauteur suffisante pour la rétention des eaux de rejet.

Dérivation et réserve d'eau

Le cours d'eau sera temporairement détourné via un canal de dérivation creusé en bordure du flat, jusqu'à une profondeur atteignant le bed-rock. Il sera ensuite constitué une réserve d'eau dans un premier barranque préalablement creusé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le mode d'exploitation est classique, un système de bassins ouverts d'aval en amont. Une pelle hydraulique sera utilisée sur le chantier pour préparer les bassins d'exploitation, et rassembler le minerai vers la grille, tandis qu'une autre pelle est en statique pour le chargement de la grille vibrante. Une moto pompe à eau haute pression assure l'alimentation des monitors pour le débouillage du gravier déposé sur la grille.

Le sens d'avancement des travaux se fera donc en remontant la crique.

Au début, le pétitionnaire constituera une réserve d'eau soit en reprenant un bassin existant ou par un pompage dans la crique et la création d'un premier bassin à sec. Une fois cette réserve d'eau constituée, le chantier tournera en circuit fermé.

Une pompe de 6 pouces peut prendre en moyenne 180 m³/h d'eau, soit 1440 m³/jour servant à débouiller le minerai, et terminant son chemin dans le bassin de décantation.

Les bassins serviront, un à un, de décanteurs. Un premier bassin de décantation sera creusé à la pelle et dimensionné suffisamment grand pour recevoir les premières eaux de lavage et les eaux de ruissellement.

La surface maximale à déforester est de 4ha avec une avancée de chantier prévue à hauteur de 1 ha /mensuel.

Le sens d'avancement des travaux se fera donc en remontant la crique.

Au début, le pétitionnaire constituera une réserve d'eau soit en reprenant un bassin existant ou par un pompage dans la crique la création d'un premier bassin à sec. Une fois cette réserve d'eau constituée, le chantier tournera en circuit fermé.

Environ 20 bassins seront ouverts, en 1 seule phase, ouverts de façon progressive, répartis sur les 4ha de surfaces déforestées progressivement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation d'exploiter une AEX alluvionnaire. Vaut autorisation

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
la superficie de l'AEX est de 1KM2, avec 25ha qui seraient déboisés pour l'exploitation. Une piste de 2 km sur le placer exploité et quelques annexes aux chantier seront faites ou réouvertes, raccordées au chantier Correi.	25ha déboisés 1 AEX 1KM2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées UTM RGFG95

id	x	y
1	320300	466714.4
2	320929.4	465943
3	320154.1	465316.6
4	319523.6	466088.1

Commune de Régina
Guyane Française.
Non cadastré.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Commune de Régina

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans une crique le temps de remplissage de la première réserve d'un volume de 5000m ³ environ. Prélèvement des eaux de consommation au camp : Cuisine, sanitaires : 500l /jour environ.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier fera environ 4ha, il s'agit d'excavations qui toucheront donc la nappe d'accompagnement de la crique durant les travaux avant la réhabilitation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déforestation de toute la zone exploitable. Déplacement de la faune y vivant lors de ces travaux de déboisement progressifs. Coupe écologique temporaire et de petite taille, entre la forêt de relief et la zone basse exploitée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les risques seraient en cas de pollution par hydrocarbures et en cas de pollution bactérienne des eaux par la base vie. Les mesures réductrices seront décrites dans la notice d'impact.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	transports routiers.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Au droit du chantier par les engins mécanisés pelles et moteurs pompes à eau.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Issus des moteurs thermiques.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Issus des engins sur chenilles au droit du chantier</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Au campement uniquement.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Peu si moteurs révisés et aux normes réglementaires</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il ne s'agit que des eaux de lavage ayant été décantées au préalable.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Une fosse septique est installée au camp. Seules des eaux traitées par celle ci seront rejetées</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le gravier lavé est un déchet minier non dangereux, il sera remis en ordre pédologique dans le bassin exploité et vidangé de ses eaux décantées;</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit d'une zone assez isolée le paysage sera impacté durant la phase de travaux et de repousse. Un protocole de revégétalisation sera respecté
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Extension de la zone exploitée juste au Sud Est;

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Déforestation : Remise en état tous les 500m d'avancée (ou ttes les phases); Replantations à 25% minimum requis. 100% proposé ici;
 Qualité de l'eau : Respect du circuit fermé, décantation dans plus de 3 bassins avant rejet; autosurveillance quotidienne; audit de charte minière obligatoire tous les 3 mois. Pas de pompage en crique en saison d'été.
 Hydrocarbures : bacs de rétention, fûts et citernes sous abri, aux normes édictées. Renvois aux sociétés agréées des déchets et huiles usagées.
 Cours d'eau : dévié si moins de 7 m de large; conservation de bande de 35m de forêt en bord de ce cours d'eau non dévié.
 Faune : Pas de chasse autorisée.
 Flore : Replantation avec préservation de la couche de terre végétale mis en andain.
 Tous les items sont détaillés dans une notice d'impact lors de la demande d'AEX.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site est à 56 km à vol d'oiseau du Bourg de Régina.
 Il s'agit d'une région minière que le SDOM a indiqué être sans contrainte (hors zone 2).
 Le dossier de demande d'AEX comportera une notice d'impact détaillant toutes les phases d'exploitation et de réhabilitation, avec les impacts et les propositions de réduction qui leur sont liées.
 Un inventaire faunistique et floristique sur cette région n'apporterait pas de changement quant à la méthode d'exploitation, les préconisations de replantation se focalisent par ailleurs sur les espèces de la région. Une charte minière est signée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Cette crique a été exploitée par endroit tout au long de son cours d'eau mais ceci n'est visible que sous couvert forestier;
Une carte montre la surface prévue en exploitation.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus




Fait à

Cayenne

le, 27/04/21

Signature


Banos Diaga Elizabeth
Elizabeth

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus